



Pour diffusion immédiate

Budget 2015-2016 :
Malgré les compressions budgétaires,
la priorité demeure des services éducatifs de qualité à tous les élèves!

Bonaventure, 19 août 2015 – Le Conseil des commissaires de la Commission scolaire René-Lévesque (CSRL) a adopté, le 18 août dernier, son budget pour l'exercice financier 2015-2016. Ce budget présente globalement un équilibre budgétaire avec un léger surplus d'opérations de 79 000 \$ sur des revenus totaux de 78,7 M\$.

Réduction des dépenses

Malgré de nouvelles coupes d'allocations de plus de 400 000 \$, exigées par le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MEESR), la CSRL priorise :

- de maintenir une offre de services de qualité afin d'amener les élèves, jeunes et adultes, vers la réussite, la qualification et la diplomation;
- de soutenir ses 35 établissements scolaires dans la réalisation de leur mission éducative;
- de réaliser sa planification stratégique 2014-2017.

La CSRL compte atteindre ses objectifs :

- en priorisant les moyens inscrits dans sa convention de partenariat 2014-2017;
- en maintenant un contrôle serré de ses dépenses administratives;
- en modulant l'offre de services en fonction des besoins spécifiques des diverses catégories d'élèves.

Taxe scolaire

La CSRL ne haussera pas le taux de la taxe scolaire, mais pour assurer des services éducatifs de qualité, elle doit maintenir le taux actuel qui n'atteint pas le taux maximum fixé par la loi (0,35 \$ par 100 \$ d'évaluation). Le taux uniforme demeure donc à 0,30 \$ (par 100 \$ d'évaluation).

-30-

Source :

Geneviève Saint-Hilaire
Communications
418 534-3003 – Poste 6030

Pour information et entrevue :

Chantal Bourdages
Directrice générale
418 534-3003 – Poste 6007